



HAL
open science

Des anti-nazis dans la Wehrmacht : l'exemple de l'Afrika-Division 999

Claus Tulatz

► **To cite this version:**

Claus Tulatz. Des anti-nazis dans la Wehrmacht : l'exemple de l'Afrika-Division 999. Sciences de l'Homme et Société. 1991. dumas-03350415

HAL Id: dumas-03350415

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03350415>

Submitted on 21 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

DES ANTI-NAZIS DANS LA WEHRMACHT

L'exemple de l'Afrika-Division 999

par Claus Tulatz

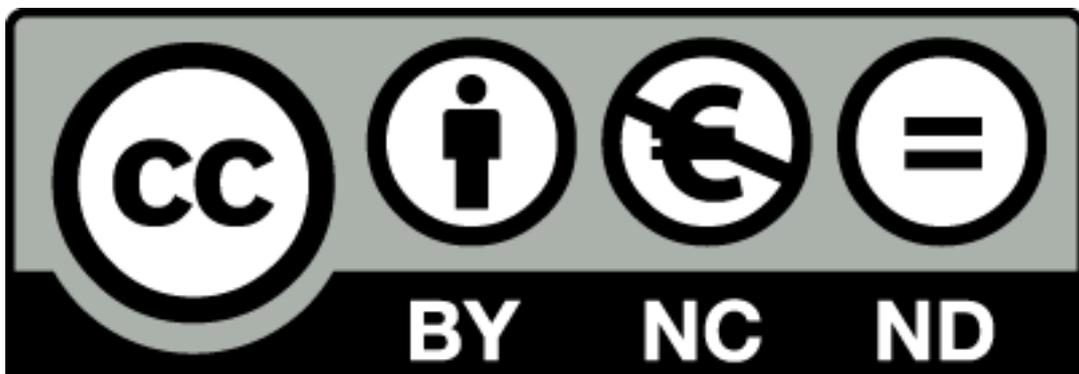
Mémoire de Diplôme d'études approfondies
En études germaniques modernes et contemporaines,
Option : civilisation et littérature

Université de la Sorbonne Nouvelle / Paris III

Sous la direction du Prof. Gilbert Krebs

28 octobre 1991

Jury composé des professeurs Krebs, Menudier et Stieg.



SOMMAIRE

I. Introduction et état des sources

- I.1 Présentation
- I.2 L'état des publications et des sources
- I.3 Objet de ce mémoire

II. Rappel de données essentielles sur l'Afrika-Division 999

- II.1 La notion de « perte de la dignité de servir dans l'armée »
- II.2 La « dignité conditionnelle »
- II.3 Organisation et composition de l'Afrika-Division 999

III. Les anti-nazis dans l'Afrika-Division 999

- III.1 L'état des connaissances
- III.2 Une nouvelle approche
- III.3 Questions de méthode
- III.4 Portrait de l'anti-nazi de l'Afrika-Division 999

IV. L'Afrika-Division 999 sur le front tunisien

- IV.1 Questions de méthode
- IV.2 L'Afrika-Schützen-Regiment 961
- IV.3 L'Afrika-Schützen-Regiment 962

V. Conclusions

VI. Annexes

- VI.1 Sources
- VI.2 Abréviations

VII. Graphiques

- VII.1 Organigramme simplifié de l'Afrika-Division 999
- VII.2 Structure d'âge des « politiques » de l'Afrika-Division 999
- VII.3 Condamnations à la réclusion criminelle
- VII.4 Condamnations à des peines de prison
- VII.5 Afrika-Schützen-Regiment 961 : pertes par captures
- VII.6 Afrika-Schützen-Regiment 962 : pertes par captures

DES ANTI-NAZIS DANS LA WEHRMACHT

L'exemple de l'Afrika-Division 999

I. Introduction et état des sources

I.1 Présentation

La défaite de la Wehrmacht en Tunisie est déjà inévitable lorsque les services de renseignements alliés identifient, grâce à des prisonniers capturés le 28 mars 1943 au Douar Zouamina, l'arrivée sur le front d'une nouvelle unité allemande : l'« Afrika Brigade (Kurt Thomas) I/961 Leichtes Schützen Regiment 3° Cie »¹. L'interrogatoire des prisonniers permet d'établir que cette unité fait partie de l'Afrika-Division 999², et que « *tous les prisonniers capturés (...) ont fait de une à trois années de camp de concentration divers et sont tous profondément anti-nazis.* »³

Des soldats allemands anti-nazis, issus des camps de concentration ?

Ces informations, pour le moins étonnantes, se trouvent dans des documents du 2e Bureau qui sont conservés au Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) à Vincennes où ils sont toujours classés « non communicables »⁴.

L'Afrika-Division 999 et son caractère spécial sont totalement inconnus en France et on tentera en vain d'en trouver la trace dans la publication, pourtant extrêmement précise et détaillée, que ce même SHAT a consacrée à « La campagne de Tunisie »⁵.

I.2 L'état des publications et des sources

En Allemagne fédérale, la réalité des unités disciplinaires 999 ne pouvait pas échapper à qui s'intéressait à la biographie de l'ancien ministre social-démocrate Egon Franke⁶. Un roman de l'auteur à grand succès Heinz G. Konsalik, « Bataillon disciplinaire 999 »⁷, a également contribué à faire connaître l'existence de telles unités. Néanmoins, ce livre n'a strictement rien à voir avec la réalité. A part une série d'articles publiés par le « Spiegel » en 1951⁸, il faudra attendre la fin des années 1970, voire les années 1980 pour trouver en RFA des publications notables

¹ Bulletin de Renseignement n° 125 (27/28 mars 1943 à 18 h), Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) à Vincennes, 10 P 242 Dossier 4 (XIXe Corps d'Armée, 2e Bureau. Bulletins de Renseignements Quotidiens du 1er mars au 13 mai 1943).

² Bulletin de Renseignement n° 126 (28/29 mars 1943)

³ Rapport G 2 N° 146 pour la journée du 2 avril 1943. Alger, le 4 avril 1943, SHAT 5 P 31 (Commandement en chef des forces terrestres et aériennes en Afrique. Mission militaire auprès des forces alliées)

⁴ Nous avons pu consulter une partie des documents qui nous intéressaient grâce à une dérogation accordée par le ministère de la Défense.

⁵ Armand Leoni et Marcel Spivak, La campagne de Tunisie (1942-1943), Château de Vincennes, 1985, 471 pages (Tome II de la série « Les forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Tunisie »).

⁶ Egon Franke, né en 1913, de 1969 à 1982 ministre des Affaires inter-allemandes. Condamné en 1935 à 2 ans de réclusion criminelle pour « tentative de haute trahison », il a fait partie de l'unité disciplinaire 999 en 1944/45.

⁷ Heinz G. Konsalik, Strafbataillon 999, Heyne Taschenbuch Nr. 633, 22. Auflage, München 1980

⁸ « Sie haben etwas gutzumachen »- Ein Tatsachenbericht vom Einsatz der Strafsoldaten, in « Der Spiegel » Nr. 5/51 à 18/51 (du 31 janvier 1951 au 2 mai 1951)

consacrées à notre sujet. Il s'agit surtout d'études locales sur la résistance contre Hitler ou de récits biographiques⁹. Toutes ces publications, qui essayent de combler tardivement le vide laissé par des décennies de désintérêt manifestés vis-à-vis de la résistance anti-nazi, se fondent essentiellement sur des témoignages individuels.

Il en est de même pour les publications de RDA. Un premier récit important¹⁰ est édité dès la fin des années 1940. Un autre livre uniquement consacré à la « Division disciplinaire 999 » sort en 1965 en tant qu'ouvrage collectif aux éditions militaires de RDA¹¹. Il suffit de citer le premier paragraphe de l'introduction pour se rendre compte que ce livre a en premier lieu un but de propagande : « *Les récits sur la lutte d'antifascistes allemands pendant les jours les plus sombres de l'Allemagne sont un hymne au véritable héroïsme. Parmi ces récits, on compte ceux sur les antifascistes de la division 999, qui sont recueillis dans ce livre.* »¹²

Le même éditeur officiel publie en 1982 un deuxième ouvrage, dont le caractère idéologique est un peu moins grotesque mais tout aussi évident¹³. Ce nouveau livre s'appuie sur 200 témoignages d'anciens soldats ainsi que sur certains documents de l'Institut historique militaire de RDA à Potsdam.

L'ensemble de ces publications, tant en RFA qu'en RDA, contiennent des témoignages certes intéressants, mais souvent très subjectifs, voire triés selon des critères partisans. Par conséquent, leur utilisation scientifique est sujette à caution.

Un pas très important vers une approche scientifique du sujet est franchi plus de 40 ans après la fin de la guerre par l'historien ouest-allemand Hans-Peter Klausch. Sa thèse de doctorat « L'histoire des Bataillons de mise à l'épreuve 999 sous l'aspect particulier de la résistance antifasciste »¹⁴, publiée en 1987, lui vaut notamment une critique positive dans le « Spiegel »¹⁵. Ce livre est dorénavant considéré comme l'ouvrage de référence sur les unités disciplinaires 999, d'autant qu'une version raccourcie (et moins coûteuse) du même texte¹⁶, bénéficie d'une diffusion assez large dans les milieux intéressés.

Klausch est le premier à avoir retracé de manière détaillée toute l'histoire des unités 999, de 1942 à 1945, et leurs différents lieux d'intervention (Tunisie, Balkans, Front-Est, Front-Ouest etc.). Son travail constitue une véritable avancée, car il s'appuie sur les documents officiels de la Wehrmacht disponibles et accessibles aux Archives fédérales (notamment les Archives militaires à Fribourg et à Aix-la-Chapelle). En outre, il a pu consulter les importantes collections

⁹ Voir notamment : Wolfgang Abendroth, *Ein Leben in der Arbeiterbewegung, Gespräche, aufgezeichnet von B. Dietrich und J. Perels*, édition suhrkamp 820, Frankfurt am Main 1976 ; Antje Dertinger, *Der treue Partisan - Ein deutscher Lebenslauf: Ludwig Gehm, Dietz-Taschenbuch Nr. 27*, Bonn 1989 ; Heinz Schröder, « Olle Icke » erzählt, VAS-Elefantenpress, Berlin (West) 1986

¹⁰ E.R. Greulich, *Zum Heldentod begnadigt*, Berlin (RDA) 1949. Publié auparavant comme série dans le journal berlinois « Freie Presse ».

¹¹ *Strafdivision 999*, Deutscher Militärverlag, Berlin 1965

¹² *Strafdivision 999*, op. cit., p. 5 : « *Ein Hohelied wahren Heldentums sind die Berichte über den Kampf deutscher Antifaschisten in den dunkelsten Tagen Deutschlands. Zu ihnen gehören auch die in diesem Buch gesammelten über die Antifaschisten in der Strafdivision 999.* »

¹³ Hans Burkhardt, Günter Erxleben, Kurt Nettball, *Die mit dem blauen Schein - Über den antifaschistischen Widerstand in den 999er Formationen der faschistischen deutschen Wehrmacht (1942 bis 1945)*, Militärverlag der Deutschen Demokratischen Republik, Berlin 1982, 2., berichtigte Auflage 1986

¹⁴ Hans-Peter Klausch, *Die Geschichte der Bewährungsbataillone 999 unter besonderer Berücksichtigung des antifaschistischen Widerstandes*, Pahl-Rugenstein Hochschulschriften, Köln 1987, 2 tomes, 1.194 pages

¹⁵ Cf. *Der Spiegel* Nr. 20/1988

¹⁶ Hans-Peter Klausch, *Die 999er, Von der Brigade « Z » zur Afrika-Division 999: Die Bewährungsbataillone und ihr Anteil am antifaschistischen Widerstand*, Röderberg-Verlag, Frankfurt am Main 1986

de témoignages conservées par l'association des victimes du fascisme¹⁷, et surtout celles des archives du Parti communiste est-allemand¹⁸, dont l'accès était très restreint jusqu'à dans un passé récent¹⁹.

I.3 Objet de ce mémoire

Nous sommes maintenant en mesure d'ajouter d'importants éléments nouveaux, en ce qui concerne l'analyse de la première étape d'existence des unités 999, celle de l'Afrika-Division 999. Celle-ci couvre la période entre octobre 1942 et mai 1943 et touche environ 5.000 hommes, sur un total de 27.600 enrôlés de force dans les unités 999²⁰.

Notre apport se compose d'une part de nombreux nouveaux témoignages que nous avons pu recueillir ou retrouver, et d'autre part des documents officiels, allemands et alliés, que nous sommes les premiers à avoir examinés dans le cadre de recherches sur les unités 999 :

* Au SHAT à Vincennes, nous avons consulté les rapports des services de renseignements alliés sur les combats en Tunisie.

* Les National Archives à Washington nous ont notamment envoyé des listes nominatives d'anciens membres de l'Afrika-Division 999, détenus dans certains camps de prisonniers de guerre aux États-Unis.

* A la Deutsche Dienststelle / Wehrmachtauskunftsstelle (WAST) de Berlin, nous avons étudié les listes complètes des membres de l'Afrika-Division 999, le fichier des pertes, ainsi qu'un demi-millier de dossiers personnels de prisonniers de guerre, établis par les Alliés.

L'objet de ce mémoire de D.E.A. est de développer notre méthode d'analyse autour de deux questions clés :

1. Qui étaient les anti-nazis dans l'Afrika-Division 999 ?
2. Quelle était la réalité de leur action sur le front tunisien ?

Dans nos conclusions nous allons également démontrer en quoi les connaissances actuelles restent insuffisantes et dans quelle direction nous entendons orienter nos recherches en vue de l'élaboration d'une thèse de doctorat sur les anti-nazis de l'Afrika-Division 999.

II. Rappel de données essentielles sur l'Afrika-Division 999

II.1 La notion de « perte de la dignité de servir dans l'armée »

Un décret du commandement suprême de la Wehrmacht (OKW) daté du 2 octobre 1942 stipule la mise en place d'une nouvelle unité, l'« Afrika Brigade 999 », composée d'hommes précédemment considérés comme « indignes de servir »²¹.

¹⁷ Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes/Bund der Antifaschisten (VVN/BdA), proche du Parti communiste ouest-allemand (DKP)

¹⁸ Institut für Marxismus-Leninismus beim ZK der SED/Zentrales Parteiarchiv

¹⁹ Il est regrettable que Klausch se soit souvent contenté de ces témoignages, alors que d'autres, contradictoires et parfois plus riches, auraient pu être obtenu.

²⁰ Cf. Klausch, Die Geschichte der Bewährungsbatallione..., p. 87/88

²¹ Cf. Klausch, op. cit., p. 80

Cette notion se réfère à la loi national-socialiste sur la réintroduction du service militaire en Allemagne (Wehrgesetz du 21 mai 1935) qui définit qui est « *indigne de servir, et donc exclu du service militaire* ». Il s'agit des hommes condamnés à une peine de réclusion, ne jouissant plus de leurs droits civiques, faisant objet de mesures éducatives temporaires (p. ex. séjour en clinique psychiatrique, cure de désintoxication pour alcooliques etc.) ou condamnés pour activités contre l'État. En outre, la « perte de la dignité de servir dans l'armée » peut également être prononcée par les tribunaux militaires envers des hommes déjà membres de la Wehrmacht²².

Il est important de relever que la définition de ce groupe inclue les opposants politiques au même titre que certains militaires condamnés ou des prisonniers de droit commun²³. L'exclusion du service militaire concerne indifféremment des hommes encore détenus (en prison, centre de réclusion, camp de travail, camp de concentration) ou remis en « liberté », surveillée ou non. Tous reçoivent un document officiel, avec photo d'identité, attestant leur « exclusion » de l'armée : l'*Ausschließungsschein*.

II.2 La « dignité conditionnelle »

Les unités 999 sont créées afin d'incorporer dans la Wehrmacht les hommes auparavant jugés comme « définitivement indignes de servir ». Ceux-ci doivent rendre leur *Ausschließungsschein* et sont dorénavant considérés comme « conditionnellement dignes de servir » (*bedingt wehrwürdig*). Interdits de servir dans les troupes régulières, ils sont regroupés dans les « unités de mise à l'épreuve 999 » (*Bewährungseinheiten*) où l'on fait miroiter à ceux qui veulent bien y croire, que leur « dignité de servir » sera définitivement rétablie s'ils font preuve de leur combativité sur le front. Ceci peut s'accompagner d'une remise de peine dans le cas où cette dernière n'aurait pas encore été purgée totalement. De l'autre côté, les soldats désobéissants perdent leur « dignité provisoire de servir », sont exclus de la Wehrmacht et remis à la police qui doit les transférer vers un camp de concentration²⁴.

On le voit : c'est le système « de la carotte et du bâton ». De fait, le choix n'existe pas pour les anti-nazis. Mais ce système permet de diviser les soldats, d'autant qu'ils n'ont pas tous la même conscience politique, certains criminels de droit commun étant même des nazis convaincus. Officiellement, les unités 999 ne sont pas des unités disciplinaires (*Strafeinheiten*), même si elles sont vécues comme telles par les anti-nazis concernés²⁵.

II.3 Organisation et composition de l'Afrika-Division 999

La mise en place de la première unité 999, la « *verstärkte Afrika Brigade 999* » est décrétée par l'OKW à la suite d'un « ordre du Führer », le 2 octobre 1942. Lieu de garnison : le Heuberg, à

²² Klausch, op. cit., p. 20

²³ Il faut noter que parmi les « criminels de droit commun » on trouve aussi bien des meurtriers, violeurs, souteneurs, escrocs etc. que des personnes criminalisées par les nazis et qui, selon les normes d'une juridiction démocratique et libérale, seraient soit innocentes, soit passibles de peines beaucoup plus légères.

²⁴ Cf. Rudolf Absolon, *Wehrgesetz und Wehrdienst 1935-1945, Das Personalwesen in der Wehrmacht*, Schriften des Bundesarchivs, Harald Boldt Verlag, Boppard am Rhein, 1960, p. 114/115

²⁵ Dans les premières années après la guerre, la distinction officielle entre « troupes disciplinaires » et « troupes de mise à l'épreuve » servira en RFA de prétexte pour refuser aux anti-nazis tout dédommagement pour la période qu'ils ont passée dans les unités 999.

Stetten am kalten Markt, près de la frontière suisse²⁶. Les premiers 5.000 soldats « conditionnellement dignes de servir » arrivent entre le 15 octobre et le 15 décembre 1942²⁷. Début janvier 1943 ils sont transférés vers la Belgique, puis le sud de la France, avant d'être acheminés vers l'Afrique entre la mi-mars et la mi-avril 1943. Auparavant, le 1^{er} février 1943, l'Afrika Brigade 999 est transformée en division²⁸.

L'Afrika-Division 999 en Tunisie²⁹ se compose de deux régiments d'infanterie : les Afrika-Schützen-Regimenter (ASR) 961 et 962 (voir graphique 1). Chaque régiment est à son tour subdivisé en 2 bataillons. Le premier regroupe les compagnies 1 à 4 et le deuxième les compagnies 5 à 8 de chaque régiment³⁰. A chaque régiment sont également attachés un groupe d'artillerie et une compagnie de génie.

Au total, 5.723 hommes de l'Afrika-Division 999 sont effectivement acheminés vers la Tunisie³¹. Ce chiffre ne comporte pas uniquement les soldats « conditionnellement dignes de servir », car ceux-ci sont soigneusement encadrés par des éléments « sûrs » et aguerris aux combats. Selon les chiffres disponibles, le nombre d'anciens prisonniers envoyés en Tunisie dans le cadre de l'Afrika-Division 999 devrait se situer entre 3.920 et 4.100³².

III. Les anti-nazis dans l'Afrika-Division 999

III.1 L'état des connaissances

Selon des témoignages, les différentes unités de l'Afrika-Division disposaient de fichiers mentionnant les antécédents de chaque soldat. Pour en savoir plus sur les anti-nazis dans cette division, il aurait été facile de consulter ces fichiers. Or, à notre connaissance, ceux-ci n'existent plus³³.

Klausch cite un décret militaire³⁴ qui définit plus précisément le groupe de personnes visées par la création de l'Afrika-Division 999. Ce texte stipule notamment que les recrues doivent être

²⁶ En 1933, le Heuberg est le premier camp de concentration dans le sud-ouest de l'Allemagne. Il recouvre ensuite son rôle initial de garnison qu'il avait déjà eu pendant la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui il abrite... une caserne franco-allemande.

²⁷ Cf. Klausch, op. cit. p. 87

²⁸ Cf. reproduction d'un télégramme officiel décrétant la formation de l'Afrika-Division 999, dans : Die mit dem blauen Schein, op. cit. p. 128/129

²⁹ Au moment où l'Afrika-brigade 999 devient division, elle est renforcée par un deuxième groupe de recrues : celles qui sont arrivées au Heuberg à partir de janvier 1943. Toutefois, ce deuxième groupe ne foulera jamais le sol tunisien et sera finalement envoyé en Grèce en tant que « Festungs-Infanterie-Bataillone 999 ». Dorénavant, lorsque nous parlons d'Afrika-Division 999, il s'agit uniquement des unités qui ont été effectivement transportées vers la Tunisie.

³⁰ Exemple : la 7-ème compagnie de l'ASR 961 fait partie du II-ème bataillon de ce régiment.

³¹ Cf. Klausch, op. cit., p. 290

³² Erwin Bartz écrit dans Strafdivision 999 (op. cit. p. 13/14) que les deux régiments formant l'Afrika-Division 999 comptaient 5.000 hommes, dont 900 personnels d'encadrement et 4.100 anciens prisonniers. Les auteurs de Die mit dem blauen Schein (op. cit. p. 20) ont calculé que le taux de soldats « conditionnellement dignes de servir » s'élevait à un minimum de 68,5%. Appliqué sur le total de 5.723 hommes effectivement mis en mouvement vers la Tunisie, cela correspond à un chiffre minimum de 3.920.

³³ Cf. Klausch, op. cit. p. 16. L'auteur indique que les archives militaires fédérales à Fribourg ne disposent pratiquement pas de documents établis au niveau hiérarchique inférieur (compagnies, bataillons, régiments). Les documents conservés concernent essentiellement le niveau de la division.

³⁴ Verfügung OKW/AHA/Ag/E (Ia) Nr. 550/42 g.Kdos. du 2 octobre 1942, Cf. Klausch, op. cit. p. 88/89

nées en 1908 ou après, et avoir été condamnées à un maximum de cinq ans de réclusion criminelle. En revanche, les documents ne nous permettent pas de connaître la composition sociologique du groupe d'hommes effectivement appelés sous les armes, ni l'origine politique des anti-nazis parmi eux.

Le nombre de « politiques » dans l'Afrika-Division 999 devrait se situer entre un minimum de 1.180 et un maximum de 1.700³⁵.

En ce qui concerne l'affiliation politique des anti-nazis des unités 999, on ne dispose jusqu'à présent que d'estimations locales concernant les soldats originaires de certaines villes. Ces estimations ne peuvent pas être considérées comme représentatives, parce qu'elles se basent sur des informations incomplètes et que le « paysage politique » variait beaucoup d'une ville à l'autre.

Ainsi, les connaissances sur les « politiques » au sein des unités 999 se résumaient jusqu'à présent aux textes officiels de la Wehrmacht, à quelques études locales et aux témoignages d'anciens anti-nazis.

III.2 Une nouvelle approche

C'est la découverte d'un document conservé aux National Archives à Washington qui nous a permis d'analyser un échantillon représentatif, et déjà constitué, de quelque 300 anti-nazis de l'Afrika-Division 999. Capturés en 1943 en Tunisie, ceux-ci étaient tous détenus dans un camp spécialement conçu pour des prisonniers de guerre allemands anti-nazis aux États-Unis : celui de Fort Devens (Massachusetts). Le jour de la capitulation allemande, le 8 mai 1945, ils ont remis aux autorités militaires des États-Unis une « déclaration »³⁶ qui ne permet aucun doute sur leur engagement anti-nazi.

En réponse à des articles de la presse américaine sur les camps de concentration, ils y écrivent : « *Nous ressentons une sympathie profonde avec toutes les victimes du nazisme, quelle que soit leur race, religion ou nation. Nous partageons l'indignation du monde, puisque nous sommes nous-mêmes victimes de la lutte contre la tyrannie hitlérienne.* » Les signataires ajoutent : « *Nous sommes prêts à collaborer avec nos connaissances à la découverte des crimes des nazis* ». Enfin, ils précisent qu'au total ils ont été « *condamnés à presque mille ans de détention depuis 1933 pour leur résistance au régime hitlérien, qu'ils ont passés soit en camps de concentration, soit en centre de réclusion ou en prison* ».

³⁵ Le livre *Strafdivision 999* (op. cit., p. 14) chiffre à 1.700 les condamnés politiques et à 2.400 les « criminels » au sein de l'Afrika-Division 999. Cette estimation nous semble imprécise, car elle ne fait pas état du groupe des condamnés militaires. De plus, nous pensons que le chiffre de 1.700 « politiques », soit un taux de 41,5%, constitue un maximum. Car même si les différents auteurs admettent que les « politiques » étaient plus nombreux dans l'Afrika-Division que dans les autres unités 999, ce taux est très nettement supérieur au taux moyen de 30% de « politiques » avancé par Klausch (op. cit., p. 851) pour l'ensemble des unités 999.

Notre chiffre minimum de 1.180 correspond à 30% de 3.920, chiffre minimum des soldats « conditionnellement dignes » au sein de l'Afrika-Division 999 (voir partie II.3).

³⁶ *Erklärung*, Fort Devens, 8. Mai 1945. Le texte de cette déclaration, en allemand et en anglais, ainsi qu'une copie dactylographiée de la liste des signataires, se trouvent dans la partie militaire des National Archives à Washington, Box 1612 (Fort Devens). Au total, la déclaration a été signée par 367 PG, dont une cinquantaine n'ont pas été dans l'Afrika-Division 999. Ces derniers ont été capturés, pour la plupart, en France en 1944.

Nous avons pu procéder, auprès de la WAST, à l'analyse des dossiers personnels de ces prisonniers de guerre en mains américaines. Sur 318 d'entre eux nous avons pu obtenir des informations fiables, les dossiers établis par les militaires américains étant très complets³⁷.

III.3 Questions de méthode

Avant de résumer les résultats de cette enquête³⁸, nous devons expliquer dans quelle mesure les signataires de la Déclaration de Fort Devens peuvent être considérés comme un échantillon représentatif des anti-nazis de l'Afrika-Division. Ceci nécessite quelques remarques sur le chemin qui a conduit ces hommes du front tunisien jusque dans un camp de prisonniers allemands anti-nazis aux États-Unis :

a) Nous partons de la thèse que les projectiles des armes alliées en Tunisie n'ont fait aucune distinction politique ou sociale parmi leurs victimes. Qu'un membre de l'Afrika-Division 999, quelle que soit son origine sociale ou son opinion politique, ait été blessé (et rapatrié en Europe), tué ou capturé, ne dépendait que du hasard de la guerre³⁹.

b) Ce même hasard déterminait également qu'un tel soldat fut capturé par les Américains et tel autre par les Britanniques ou les Français. Les membres d'une même compagnie pouvaient tomber dans les mains de l'une ou des autres armées alliées, en fonction du lieu et de la date de leur capture. En outre, les Alliés ont procédé en Afrique du Nord à plusieurs échanges de prisonniers en avril et mai 1943⁴⁰. Aucun élément ne nous permet de penser que ces échanges furent déterminés par des critères politiques ou sociaux. Le fait de limiter notre analyse à des PG en mains américaines n'a donc aucune incidence sur la représentativité de l'échantillon.

c) Aux États-Unis, les anciens de l'Afrika-Division 999 ont été répartis au hasard sur un grand nombre de camps différents⁴¹. Ils n'y ont bénéficié, dans un premier temps, d'aucun traitement particulier par rapport aux autres prisonniers allemands. Toutefois, dès 1943/1944, des conflits parfois très violents ont éclaté dans plusieurs camps entre anti-nazis et nazis. Les Américains ont alors décidé de séparer les anti-nazis pour les regrouper dans des camps spéciaux. D'après les nombreux témoignages dont nous disposons, cette sélection concernait en général

³⁷ Notre démarche, basée sur un échantillon déjà constitué, a un net avantage sur un autre choix possible : il consisterait à utiliser les listes complètes des membres de l'Afrika-Division 999 (« Erkennungsmarkenverzeichnis »), conservées à la WAST à Berlin. Toutefois, ces listes ne donnent aucune indication sur les antécédents des soldats. Pour savoir qui était anti-nazi, il faudrait mener des recherches extrêmement difficiles, sinon impossibles, pour tenter de retrouver le dossier judiciaire de chacun d'entre eux.

³⁸ Pour plus de détails, voir notre rapport de recherches écrit au printemps 1991 pour la fondation Friedrich-Ebert: Claus Tulat, Neue Erkenntnisse über die Afrika-Division 999. Une documentation sur les signataires de la Déclaration de Fort Devens a été déposée aux archives du parti social-démocrate allemand (Archiv der sozialen Demokratie) à Bonn.

³⁹ Le problème, marginal, de la désertion sera évoqué dans la partie IV de ce mémoire.

⁴⁰ Ainsi, certains anciens de l'Afrika-Division 999 en mains françaises et la plupart, sinon la totalité, de ceux capturés par les Britanniques, ont été cédés aux Américains et transférés vers les États-Unis. D'autres échanges de prisonniers ont eu lieu plus tard. Les forces françaises semblent avoir commencé en juin 1943 une classification des prisonniers d'après des critères sociaux afin de mieux organiser leur utilisation. A ce moment-là, la cessation aux Américains d'anciens de l'Afrika-Division 999 était déjà terminée.

⁴¹ Nous avons vérifié que leurs numéros de matricule, attribués dans l'ordre alphabétique, correspondent à des destinations différentes aux États-Unis.

l'ensemble des PG qui se sont déclarés comme anti-nazis au sein d'un camp ou d'un secteur de camp (« compound »)⁴².

d) Une sélection politique proprement dite a commencé en 1944 dans les camps anti-nazis de Fort Devens et de Campbell (Kentucky). Elle ne semble pas avoir modifié la composition sociale des groupes d'anti-nazis. En revanche, nous tiendrons compte de cette différenciation lorsque nous évoquerons les affiliations politiques des anciens de l'Afrika-Division 999.

e) Une réserve quant à la représentativité de notre échantillon doit être formulée concernant les prisonniers « allogènes », non originaires du Reich. Il s'agit surtout d'Autrichiens : une vingtaine sur les 367 signataires de la déclaration de Fort Devens, dont probablement 16 anciens membres de l'Afrika-Division 999. Ces derniers étaient en général plus jeunes que leurs camarades allemands. Ne disposant pas d'informations suffisantes les concernant, nous ne les avons pas inclus dans notre échantillon⁴³.

III.4 Portrait de l'anti-nazi de l'Afrika-Division 999

a) Structure d'âge

Notre graphique n° 2 montre la structure d'âge des anti-nazis de l'Afrika-Division 999, telle qu'elle est représentée par notre échantillon. Plus de 90% d'entre eux sont nés entre 1908 et 1915. Socialisés et politisés pendant la République de Weimar, ils ont entre 18 et 25 ans au moment de la prise de pouvoir de Hitler⁴⁴. Au moment de leur incorporation, ils ont jusqu'à 35 ans (en ce qui concerne le groupe le plus important, celui né en 1908). La différence d'âge avec les personnels d'encadrement, beaucoup plus jeunes pour la plupart, est considérable.

b) Profession

La plupart des anti-nazis de l'Afrika-Division 999 sont des travailleurs. La répartition est la suivante :

28% ouvriers qualifiés ;

27% main d'oeuvre non qualifiée (industrie, artisanat ou agriculture) ;

⁴² Nos affirmations se basent sur plusieurs dizaines de témoignages. Certains anti-nazis ne voulaient pas être séparés des autres PG, mais ils l'ont finalement accepté pour des raisons de sécurité. Il y a eu de nombreuses violences et même des meurtres organisés par des nazis fanatiques. Cf. Arnold Krammer, *PW - Gefangen in Amerika*, Deutsche Ausgabe Motorbuch Verlag, Stuttgart 1982. Voir aussi : Daniel Costelle, *Les Prisonniers - 380.000 soldats de Hitler aux U.S.A.*, Flammarion, Paris 1975.

⁴³ A ce propos, la WAST nous a écrit le 26-01-1990 : « *Concernant les Autrichiens, la General Services Administration à Philadelphie a informé l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Washington en 1961 qu'à la suite du traité de paix austro-américain du 27-07-1955, les dossiers des ressortissants autrichiens avaient été proposés au gouvernement d'Autriche. Étant donné que ce dernier n'avait pas manifesté le souhait de reprendre ces matériaux, ceux-ci auraient été détruits en juin 1957.* »

⁴⁴ Quinze hommes de notre échantillon sont nés avant 1908 et 14 après 1915. Nous les avons écartés de notre analyse, afin de constituer un échantillon plus homogène. Les 289 hommes restants représentent, selon les différentes estimations (partie II.3), entre 17 et 24,5% de l'ensemble des anti-nazis de l'Afrika-Division 999.

25% artisans⁴⁵ ;

8% employés ou commerçants ayant un niveau d'études moyen ;

5% ont accompli des études secondaires, sans avoir accédé à l'enseignement supérieur.

5% ont commencé ou accompli des études universitaires.

2% sont paysans ou horticulteurs.

Il y a également quelques artistes⁴⁶, dont le niveau d'études varie.

Parmi les personnes ayant le niveau du baccalauréat, on peut distinguer deux groupes :

1. Les fils d'ouvriers qui ont bénéficié des réformes sociales et éducatives de la République de Weimar pour accéder à l'enseignement secondaire (Écoles Teleman à Hambourg, Karl-Marx à Berlin-Neukölln, Aufbauschule à Breslau...).

2. Des bacheliers ou des étudiants n'ayant pas (ou probablement pas) été condamnés pour activité illégale en faveur d'une organisation du mouvement ouvrier et qui ne sont pas forcément issus d'un milieu social défavorisé. Ce groupe constitue une infime minorité.

Dans certains cas, la formation professionnelle est considérablement compliquée par les nationaux-socialistes, voire carrément interrompue. Les raisons en sont la non admission à l'enseignement supérieur⁴⁷, la relégation⁴⁸ ou l'arrestation⁴⁹.

Nombre d'anti-nazis ont d'importants problèmes de réinsertion professionnelle après avoir purgé leur peine. En général, plus leur niveau éducatif est élevé, plus ils doivent accepter une déqualification ou subir le chômage. En revanche, certains ouvriers qualifiés et artisans réussissent sans trop de problème à reprendre leur travail, parfois sur le même poste qu'ils avaient déjà occupé avant leur arrestation.

c) Durée de captivité

Dans la majorité des cas, les anti-nazis de l'Afrika-Division 999 ont été condamnés pour «préparation d'une action de haute trahison »⁵⁰. Nous notons également quelques rares

⁴⁵ Il n'était pas toujours possible de distinguer clairement les artisans des ouvriers qualifiés, car les dossiers ne précisent pas dans quel secteur la personne était employée. Par exemple, un serrurier peut être salarié d'une grande entreprise industrielle ou travailler comme indépendant.

⁴⁶ Dans notre échantillon, les artistes sont cinq sur 289.

⁴⁷ Le jeune communiste H.M. (né en 1914) de Leipzig n'a pas été admis à l'Académie des Arts graphiques. Le bachelier Herbert Tulatz (1914-1968), membre du Sozialische Arbeiter Partei (SAP) à Breslau, n'a pas été admis à l'université.

⁴⁸ Le socialiste Ernst Walsken (né en 1909) a été relégué de l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf.

⁴⁹ Erich Gessmann (né en 1909), membre d'un groupe de cabaret de gauche, entame sa sixième année d'études à l'Académie des Beaux-Arts de Stuttgart lorsqu'il est arrêté en 1934. Les études d'Économie du socialiste Bernhard Garling (1908-1978) à Berlin sont brusquement interrompues par son arrestation et son transfert vers le camp de concentration d'Oranienburg.

⁵⁰ « Vorbereitung eines hochverräterischen Unternehmens » ou, en formule simplifiée : « Vorbereitung zum Hochverrat ».

condamnations pour « homicide volontaire »⁵¹, écoute illégale d'une radio « de l'ennemi »⁵² ou « attaques contre le Parti et l'État »⁵³.

80% ont été condamnés à la réclusion criminelle (voir graphique n° 3) et 20% à des peines de prison (graphique n° 4)⁵⁴.

Les différentes condamnations se répartissent comme suit sur l'ensemble de notre échantillon (dans l'ordre décroissant) :

20% de condamnations à 33 à 36 mois de réclusion

17% de condamnations à 27 à 30 mois de réclusion

13% de condamnations à 21 à 24 mois de réclusion

6% de condamnations à 24 à 27 mois de réclusion

5% de condamnations à 45 à 48 mois de réclusion

5% de condamnations à 21 à 24 mois de prison

4% de condamnations à 15 à 18 mois de réclusion

(reste : 30% de condamnations à d'autres peines)

La durée de la peine⁵⁵ ne reflète qu'une partie de la réalité, car il faut y ajouter chez beaucoup le temps qu'ils ont passé ensuite en camp de concentration. Presque un tiers des « politiques » de l'Afrika-Division 999 ont été internés pendant plus de trois mois en « détention de protection ».

Certains, condamnés à des peines de prison, ont échappé à la réclusion criminelle grâce à leur jeune âge. Mais la Gestapo a en quelque sorte « corrigé » le verdict des juges en les envoyant directement de la prison vers un camp de concentration. Un exemple : Josef Meixner de Nuremberg⁵⁶. Arrêté en 1933 à l'âge de 21 ans, il a purgé une peine de 24 mois de prison, avant de passer 43 mois au camp de concentration de Dachau. 6% des hommes ont été retenus de cette façon pendant une période dépassant les deux ans.

⁵¹ Ceci concerne deux hommes impliqués dans des heurts avec des nazis : le social-démocrate R.M. de Chemnitz (né en 1914) est condamné en 1934 à 2 ans et demi de réclusion criminelle ; le communiste A.W. (né en 1914) de Cologne, impliqué en juillet 1933 dans le procès sur la mort de deux nazis, est condamné à deux ans de prison et une captivité à durée indéterminée dans un camp de concentration. Dans le même procès, son oncle et cinq co-accusés sont condamnés à mort.

⁵² Le cadre financier W.H. de Remscheid (né en 1908), condamné à 2 ans de réclusion criminelle.

⁵³ L'orfèvre E.O. de Hanau (né en 1911). Sa condamnation a probablement été prononcée par un tribunal militaire. Il a été dans la Wehrmacht de septembre 1940 à janvier 1941, puis en captivité à partir de février 1941. Condamné à 3 ans de réclusion criminelle, il a été incorporé dans l'Afrika-Division 999 en octobre 1942, c'est-à-dire avant d'avoir purgé la totalité de sa peine.

⁵⁴ Nous avons pu établir la durée de la captivité dans 275 cas sur 289.

⁵⁵ La plus importante peine d'emprisonnement (54 mois de prison, plus deux mois de « détention de protection ») concerne un Témoin de Jéhova de Gera dont l'épouse, également poursuivie, était détenue au camp de concentration de Ravensbrück. Les plus fortes peines de réclusion criminelle frappent quatre hommes condamnés à 60 mois chacun pour « tentative de haute trahison » : un sidérurgiste de Gelsenkirchen, un menuisier de Leipzig, un employé de Berlin et un mécanicien-chauffagiste de Lüdenscheid.

⁵⁶ Josef Meixner (1912-1988), membre du secours rouge (organisation communiste). Cf. Hermann Schirmer, *Das andere Nürnberg. Antifaschistischer Widerstand in der Stadt der Reichsparteitage*, Röderberg Verlag, Frankfurt/Main 1974.

Si l'on cumule les peines prononcées par les tribunaux et la « détention de protection », 16% des anti-nazis de l'Afrika-Division 999 ont passé plus de 48 mois derrière les murs et les barbelés de la dictature hitlérienne⁵⁷.

Une petite minorité a été envoyée sans transition du centre de détention vers la garnison du Heuberg⁵⁸.

En outre, quelques rares « politiques » de l'Afrika-Division 999 ont vécu pendant une partie du régime hitlérien à l'étranger, avant d'être récupérés par les autorités allemandes. Il s'agit soit d'exilés politiques⁵⁹, soit d'anciens combattants de la guerre d'Espagne⁶⁰.

d) Etat civil

La plupart des anti-nazis de l'Afrika-Division 999 sont pères de famille au moment de leur incorporation⁶¹.

La répartition est la suivante :

34% pères de famille mariés ou divorcés avec un enfant ;

23% mariés sans enfants ;

21% célibataires ;

16% pères de deux enfants ;

6% pères de trois à cinq enfants.

On sait relativement peu sur la vie familiale des membres des unités 999. Si la guerre a provoqué des déchirures dans la plupart des familles de soldats en général, la situation chez les anti-nazis était aggravée par leur détention en Allemagne et l'inexistence de permissions pour les recrues des unités 999. De l'autre côté, elles n'ont été appelées sous les armes qu'à partir d'octobre 1942, donc bien plus tard que les hommes « dignes de servir ».

Par ailleurs, nous n'avons pu établir aucun lien entre l'état civil des anti-nazis et leur volonté de courir des risques dans des actions dangereuses, par exemple la désertion.

⁵⁷ La plus longue captivité totale de notre échantillon concerne Peter Klingen (1908-1946), membre du KJVD à Düsseldorf. Lorsqu'il est enrôlé de force, en automne 1942, il a déjà 24 mois de prison et 66 mois de camp de concentration (Buchenwald) derrière lui. Au total, Klingen passe presque un tiers de sa courte vie en captivité, puisqu'il faut ensuite ajouter 43 mois d'internement dans des camps de prisonniers de guerre américains et britanniques. Il meurt très peu après son retour en Allemagne des suites d'une crise cardiaque.

⁵⁸ Cela concerne au moins quatre hommes sur 289 : Siegfried Drupp (1915-1970) de Dortmund, Heinrich Klose (1910-1946) de Cologne, W.P. (né en 1914) de Neu-Ruppin, et E.O. (né en 1911) de Hanau.

⁵⁹ L'imprimeur O.H. (né en 1917), membre du KJVD à Leipzig, fait 18 mois de prison et s'exile en 1937 en Tchécoslovaquie. Le typographe H. L. (né en 1912), membre de la direction régionale du KJVD pour la Ruhr, émigre en Hollande en 1936, à la suite d'un emprisonnement de 21 mois. Lors de l'invasion des Pays-Bas par les troupes allemandes, il est capturé et mis en camp de concentration.

⁶⁰ Le typographe A.M. (1914-1979) de Francfort-sur-Main a participé à la guerre d'Espagne, où il a été blessé. Il est probable qu'il fait partie des anciens des Brigades internationales qui ont été internés en France et ensuite extradés vers l'Allemagne par le régime de Vichy.

⁶¹ Nous avons pu vérifier l'état civil de 283 anciens membres de l'Afrika-Division 999 signataires de la Déclaration de Fort Devens. Nous nous basons sur les déclarations qu'ils ont faites aux Alliés lors de leur capture en 1943.

e) Pluralisme politique⁶²

Le groupe le plus important est constitué par les anciens militants proches du Parti communiste allemand (KPD)⁶³. En cela, nos recherches confirment ce qui a été déjà publié sur les «politiques» des unités 999.

Le résultat le plus frappant de notre analyse est la diversité des courants politiques représentés par les membres de l'Afrika-Division 999. Outre les militants issus de toutes les organisations du mouvement ouvrier allemand des années 1930, nous confirmons notamment la présence de plusieurs nationaux-socialistes dissidents⁶⁴.

Il faut également souligner que les anciens militants d'une même organisation n'ont pas forcément tous la même orientation. Ainsi, on distingue nettement parmi les communistes ceux qui restent attachés au stalinisme « pur et dur » de la lutte contre le « social-fascisme », et ceux qui prônent une ligne front-populiste⁶⁵. Un phénomène semblable s'observe également parmi les sociaux-démocrates⁶⁶. Certains d'entre eux demandent dès l'été 1944 aux autorités militaires américaines de combattre les communistes, allant même jusqu'à leur proposer la collaboration active⁶⁷ ; d'autres coopèrent étroitement avec le courant front-populiste parmi les communistes.

Ces divergences se reflètent dans deux évolutions parfaitement symétriques : plusieurs anciens communistes décident pendant leur détention dans les camps de prisonniers de guerre, ou immédiatement après, de rejoindre le SPD⁶⁸ ; d'un autre côté, certains anciens sociaux-démocrates deviennent communistes et rejoignent plus tard le parti socialiste unifié (SED) en zone soviétique.

Parmi les petits groupes et courants de gauche⁶⁹ nous relevons tout particulièrement : le Parti socialiste ouvrier (SAP), l'association sportive Fichte, l'opposition communiste (KPO), les

⁶² Tenant compte de la sélection politique dans les camps américains, nous avons écarté de notre échantillon un groupe de prisonniers qui ont été transférés vers Fort Devens à la suite de heurts parmi les anti-nazis à Campbell (Kentucky). Notre analyse se réfère à un échantillon de 261 signataires de la Déclaration de Fort Devens. Nous avons pu trouver des informations fiables sur l'affiliation politique de la moitié d'entre eux. Pour plus de détails, cf. Claus Tulat, *Neue Erkenntnisse...*, op. cit.

⁶³ Au moins 81 sur 261 avaient milité pour une organisation communiste.

⁶⁴ Sans parler du Témoin de Jéhova déjà cité. Ce pluralisme confirme que le groupe des signataires de la Déclaration de Fort Devens peut être considéré comme un échantillon représentatif.

⁶⁵ D'après des témoins, ces divergences s'expliquent en partie par le fait que de nombreux communistes allemands, coupés de leurs sources d'information, n'étaient pas au courant du changement de stratégie de l'Internationale communiste et de leur parti, décidé vers 1935, alors qu'ils étaient emprisonnés. Ces tensions ont été à nouveau alimentées à la fin de la guerre par deux questions : la discussion sur la culpabilité collective du peuple allemand et l'attitude à adopter vis-à-vis du programme américain de rééducation politique des PG.

⁶⁶ Au moins 22 hommes sur 261 avaient milité pour une organisation social-démocrate.

⁶⁷ Des documents prouvant ces faits sont contenus dans le dossier américain d'un ancien membre du Reichsbanner, l'organisation paramilitaire proche du SPD.

⁶⁸ Parmi eux l'employé Oskar Holewa (1910-1976), ancien membre du KJVD à Breslau. Il passe 3 ans au centre de réclusion de Großstrelitz, puis 2 ans et 3 mois aux camps de concentration de Lichtenburg et Sachsenhausen, enfin 6 autres mois dans la prison de police à Breslau. 1956-1974 fonctionnaire du SPD à Francfort-sur-Main.

⁶⁹ Cf. Jan Foitzik, *Zwischen den Fronten, Zur Politik, Organisation und Funktion linker politischer Kleinorganisationen im Widerstand 1933 bis 1939/40*, Verlag Neue Gesellschaft, Bonn 1986.

trotskyistes et les indépendants⁷⁰. A noter que les sympathisants du SAP se divisent en deux groupes, se rapprochant chacun de l'un des deux grands partis de gauche⁷¹.

Finalement, plusieurs anciens nationaux-révolutionnaires du Front noir d'Otto Strasser⁷² font partie des « politiques » de l'Afrika-Division 999⁷³. Parmi eux figure le caricaturiste berlinois Bodo Gerstenberg⁷⁴. Arrêté en 1938 en tant que présumé membre du Front noir, il travaillait en réalité déjà depuis deux ans pour les jeunesses communistes. Après la guerre, il a rejoint le SPD. L'exemple de Bodo Gerstenberg montre de manière aiguë qu'il ne faut pas avoir une vision figée des choses. C'est pourquoi nous avons tenté une approche dynamique, qui tienne compte du pluralisme des courants de pensée et de l'évolution des individus. L'étude des dossiers américains sur les anciens de l'Afrika-Division 999 n'a pas permis de connaître toute l'évolution politique de chacun d'entre eux. Des recherches complémentaires seraient donc souhaitables, notamment pour connaître leur position politique après la guerre.

IV. L'Afrika-Division 999 sur le front tunisien

IV.1 Questions de méthode

« La plupart des 'politiques' de 999 ont réussi, lors des mouvements de retraite, à s'éclipser de la troupe et à se faire capturer volontairement par les Alliés »⁷⁵. Telle est la description faite par Klausch de la situation en Afrique. Malgré la finesse de ses recherches, il rejoint en fin de comptes, de manière modulée et plus critique, les conclusions des livres de propagande allemands au sujet des « politiques » de l'Afrika-Division 999 en Tunisie : « Ils ont été déployés près de Kairouan et d'autres endroits, pour couvrir le retrait des troupes fascistes régulières. Toutefois, ce calcul s'est révélé faux, car la désertion, préparée par les groupes clandestins, a été effectuée, à quelques exceptions près, groupes par groupes, colonnes par colonnes et compagnies par compagnies. »⁷⁶ Ou encore, en appliquant schématiquement une analyse de classes : « Les '999 politiques' étaient les premiers à désertir. Ils étaient suivis par la plupart des criminels, auxquels se sont joints enfin les personnels d'encadrement encore présents. »⁷⁷

Dans quelle mesure ces affirmations correspondent-elles à la réalité ?

⁷⁰ Au moins neuf hommes sur 261 avaient milité pour le SAP, six dans l'association Fichte, quatre au KPO, deux chez les trotskystes.

⁷¹ Ainsi, Otto Linke (SAP Berlin-Köpenick) nous a expliqué dans un entretien comment il est entré en conflit avec son camarade Herbert Tulatz (SAP Breslau), qui était porte-parole élu des anti-nazis de Fort Devens. Linke a rejoint plus tard le SED, Tulatz est devenu membre du SPD.

⁷² Otto Strasser (1897-1974), frère de l'ancien dirigeant nazi Gregor Strasser assassiné lors du « Röhmputsch » en 1934. Défend une position explicitement anticapitaliste au sein du NSDAP. Fonde en 1930 la « Kampfgemeinschaft revolutionärer Nationalsozialisten » aussi appelée « Schwarze Front », selon le nom de son journal.

⁷³ Ils sont au moins trois sur 261.

⁷⁴ Bodo Gerstenberg (né en 1916). Deux ans de réclusion criminelle pour « préparation de haute trahison ». Cf. Claus Tulatz, *Contrastes, la vie politique dans la capitale du Reich vue à travers l'itinéraire de deux jeunes Berlinoises*. Institut d'Allemand d'Asnières, 1991.

⁷⁵ Klausch, op. cit., p. 375, dans le chapitre « Die Bilanz des Afrika-Einsatzes der verstärkten Afrika-Schützen-Regimenter 961 und 962 ». Les conclusions de Klausch sont en contradiction avec ses analyses sur la situation concrète des différentes unités.

⁷⁶ *Die mit dem blauen Schein*, op. cit., p. 7

⁷⁷ Harry Göhler, cité dans : *Die mit dem blauen Schein*, op. cit., p. 81

Pour connaître la situation de l'Afrika-Division 999 sur le front tunisien, nous avons développé une méthode d'analyse basée essentiellement sur les documents concernant les « pertes » par capture. Ces derniers sont en effet assez précis, alors que nous manquons de détails sur le nombre des soldats morts ou blessés. Notre idée de base est que le nombre des soldats quotidiennement capturés par les Alliés reflète forcément, même si de manière déformée, la réalité des combats. Ceci est illustré par nos graphiques 5 et 6 qui montrent pour chaque jour le nombre de soldats de l'ASR 961 et de l'ASR 962 qui ont été capturés.

Sur la base des listes des pertes (Verlustmeldungen) de la WAST, nous estimons qu'environ 60% des soldats de l'Afrika-Division 999 ont été capturés, soit quelque 3.430 des 5.723 militaires de cette unité acheminés vers la Tunisie⁷⁸. Les 2.290 restants ont été soit blessés et rapatriés en Europe, soit tués pendant le transport vers l'Afrique ou durant leur présence en Tunisie. Enfin, un petit nombre d'officiers et de personnels d'encadrement ont pu fuir l'Afrique⁷⁹.

Nos graphiques se basent sur les données concernant 886 membres de l'Afrika-Division 999 (pour la plupart des soldats « provisoirement dignes de servir »), soit environ 26% de l'ensemble des hommes capturés en Afrique. Il s'agit de plus de 720 prisonniers en mains américaines et 160 en mains françaises.

IV.2 L'Afrika-Schützen-Regiment 961

D'après le fichier des pertes de la WAST, nous pensons que deux tiers des hommes de l'ASR 961 ont été capturés⁸⁰. Notre graphique n° 5 montre que ces captures ont eu lieu lors de deux grandes vagues : du 8 au 12 avril et du 11 au 13 mai. La première correspond à la grande offensive des Alliés dans la région de Kairouan ; la deuxième coïncide avec la débâcle finale de la Wehrmacht en Afrique⁸¹.

Nous avons tout lieu de penser que des informations plus complètes ne modifieraient en rien la concentration des captures sur ces deux vagues. En revanche, la répartition proportionnelle des captures sur ces quelques jours pourrait en être modifiée⁸².

Notre graphique confirme les rapports selon lesquels l'ASR 961 est sur la retraite entre ces deux dates, sans avoir des contacts notables avec « l'ennemi ».

Nous relevons également que certaines compagnies sont littéralement déchirées lors de l'offensive alliée au début avril. Ainsi, cette offensive se solde par la capture d'au moins 42 membres de la 8-ème Cie. Au moins 18 autres membres de cette même compagnie doivent patienter pendant un mois avant de se retrouver dans un camp de prisonniers de guerre. La volonté de passer du côté allié ne fait aucun doute chez la plupart des anti-nazis. Toujours fallait-il trouver l'occasion de se faire capturer. En fait, les captures se faisaient en général par groupes

⁷⁸ Nous avons pu consulter les Verlustmeldungen des régiments 961 et 962 (sauf des compagnies de génie et des sections d'artillerie). Cela nous a permis de connaître pour chaque unité le nombre des soldats capturés, sur la base des informations fournies aux Allemands par les Alliés (via la Croix rouge internationale). D'autres informations n'étaient pas utilisables, car incomplètes ou imprécises.

⁷⁹ Nous avons également connaissance de quelques très rares appelés de l'ASR 962 qui, dans des circonstances que nous ignorons, ont combattu en Italie, quelque temps après la fin de la guerre en Afrique.

⁸⁰ Le taux des hommes capturés n'est que de 50% dans la 1-ère Cie ASR 961.

⁸¹ Au moins 273 hommes de l'ASR 961, soit 57% de ceux sur lesquels nous disposons d'informations précises, ont été capturés pendant la première vague et 165, soit 34,5% pendant la seconde.

⁸² Nous manquons surtout de données sur les PG en mains françaises. Or, d'après nos connaissances actuelles, ceux-ci ont généralement été capturés en mai 1943.

ou colonnes, et beaucoup dépendait de leur localisation sur le front et du comportement du personnel d'encadrement⁸³.

Les désertions massives d'hommes de l'ASR 961, dont il est question dans les publications est-allemandes, ne sont pas confirmées par les documents et témoignages dont nous disposons. Les faits rapportés⁸⁴ se situent au moment de la grande offensive des alliés, lancée le 8 avril 1943. Ils doivent être considérés comme des captures provoquées ou comme abandon sans combat⁸⁵, dans la mesure où ces hommes ont agi contre la volonté de leurs supérieurs ou ont fait pression pour qu'ils acceptent ou tolèrent cette issue. Les témoignages indiquent que beaucoup d'hommes ont été capturés à ce moment-là sans avoir tiré un seul coup de feu. Mais nous savons également que certains soldats, « politiques » ou non, ont été contraints de se battre et qu'il y a eu des morts et des blessés⁸⁶.

Les cas de capture et de désertion se situant en dehors des deux grandes vagues constatées sont très rares.

Pour la période avant le 8 avril 1943, nous notons :

* La première mention de l'Afrika-Division 999 faite par les Alliés concerne des prisonniers de la 3-ème Cie ASR 961 capturés le 28 mars 1943 au Douar Zouamina⁸⁷, soit au lendemain de leur arrivée sur le front. Ces rapports ne font pas état de désertions. Il semble que ces soldats, des « politiques », aient été capturés pendant des combats ponctuels près de Pichon. D'ailleurs, le journal de marche de l'Afrika-Division 999 confirme ces faits. Il souligne que tous les hommes « *ont combattu jusqu'à la mort ou la blessure* »⁸⁸.

* Les tout premiers déserteurs, deux membres de la 3-ème Cie ASR 961, sont signalés par le 2e Bureau le 02-04-1943⁸⁹. Ces désertions ne sont pas mentionnées du côté allemand.

* En revanche, les documents de la Wehrmacht signalent pour ce même jour une autre désertion, qui s'est produite dans la 6-ème Cie. Elle concerne un « non politique »⁹⁰. Ce dernier faisait partie des condamnés militaires recrutés de force pour l'Afrika-Division 999. En décembre 1941, un tribunal militaire l'avait condamné pour désertion sur le front russe à 3 ans de réclusion, « à comptabiliser à partir de la fin de la guerre », et à la « perte de la dignité de servir ». Déclaré « provisoirement digne de servir », il a été incorporé à l'Afrika-Division 999 alors qu'il purgeait sa peine au camp d'Esterwegen. Quelques jours après sa nouvelle désertion, en Tunisie, il aurait été capturé par la Wehrmacht et exécuté à Bizerte⁹¹.

⁸³ Willi Zahlbaum, un ancien de la 8-ème Cie, nous a expliqué que lui et les camarades de son groupe avaient vu passer les chars américains le 10 avril sans qu'ils aient réussi à se faire recueillir. Ils ont été capturés en mai 1943 par les Français.

⁸⁴ Par exemple la désertion de 15 membres de la 3-ème Cie 961, dont il est question dans Die mit dem blauen Schein, op. cit. p. 128/129.

⁸⁵ Citant un exemple de la 2-ème Cie 961, Klausch (p. 324) parle à juste titre d'abandon sans combat (kampflose Gefangengabe).

⁸⁶ Klausch (p. 328) chiffre le nombre des soldats morts ou blessés pendant cette attaque alliée à 200 pour le 1er Btn de l'ASR 961.

⁸⁷ Cf. note n° 1. Notre graphique tient compte de l'un de ces soldats dont nous connaissons l'identité.

⁸⁸ Cf. Klausch, op. cit. p. 300.

⁸⁹ Bulletin de Renseignement n° 131 (2/3 avril 1943). Auparavant, des captures sont également mentionnées le 31 mars (4-ème Cie ASR 961) et le 1er avril (2-ème Cie). Nous ignorons l'identité de ces PG.

⁹⁰ Le soldat Scholz, né en 1916 en Silésie, ouvrier agricole, célibataire. Dossier judiciaire au Bundesarchiv, Dokumentationszentrale Berlin, ZC 20111 A.1.

⁹¹ Cf. Klausch, op. cit., p. 307.

* Trois autres soldats de la 6-ème Cie, des « politiques », désertent dans la nuit du 3 au 4 avril 1943⁹².

* Ils étaient suivis le 5 avril 1943 par les quatre membres d'un groupe de mitrailleurs de la 8-ème Cie : deux « politiques »⁹³ et deux « droits communs »⁹⁴. Leur désertion est également mentionnée dans les rapports du 2e Bureau.

Nous n'avons trouvé confirmation d'aucun autre acte de désertion pour la période avant le déclenchement de la grande offensive alliée du 8 avril 1943. Ceci s'explique sans doute en partie par la menace de répression prononcée après que les officiers allemands ont connaissance de ces premiers cas de désertion. En effet, dès le 5 avril 1943, un ordre du régiment est lu dans toutes les compagnies, stipulant que toute nouvelle désertion entraînera automatiquement l'exécution d'un homme sur dix parmi les soldats « provisoirement dignes de servir »⁹⁵.

Notre graphique montre que les captures opérées entre les deux grandes vagues sont très rares. Certains soldats profitent au moment de la retraite du régiment pour se faire capturer par les Alliés. Ainsi, le 2e Bureau note que l'ASR 961 a été identifié le 12 avril 1943 à 12 km Est-Nord-Est de Djebibina « *par des traînards, semble-t-il* »⁹⁶. Un autre Bulletin de Renseignements Quotidiens rapporte : « *Cinq Allemands, qui erraient depuis plusieurs jours dans la montagne, ont été capturés le 21 au matin dans la région du Foum el Gouafel* »⁹⁷.

Un dernier cas de désertion semble s'être produit avant la débâcle finale : il concerne un membre de la 1-ère Cie, capturé le 4 mai 1943⁹⁸.

Les restes du régiment 961 ont été faits prisonniers entre le 11 mai 1943 et la capitulation finale du 13 mai 1943. Certaines compagnies, comme la 8-ème, ont subi d'assez importantes pertes en morts et blessés. D'autres unités, comme la section d'artillerie, semblent s'être rendues sans combat. A noter, enfin, que nous disposons de très peu d'informations sur la 4-ème Cie qui comportait un assez grand nombre d'anciens condamnés militaires.

A notre connaissance, l'existence de réseaux d'informations et de résistance au sein de l'ASR 961 se confirme uniquement pour la 6-ème Cie, sans que cela aboutisse à des actions collectives efficaces. La citation suivante d'un ancien membre de la 7-ème Cie semble correctement résumer la situation au sein du régiment : « *Actions de résistance : je n'en connais pas. En général, le comportement des 'politiques' (a été) décevant. En partie, ils ont essayé d'être de*

⁹² * Le métallo berlinois Erwin Dumont, « trotskyste », selon Klausch (p. 308). Né en 1909, marié, détenu pendant 32 mois en réclusion et en camp de concentration.

* L'Autrichien Helmut Knauer, communiste de Graz, selon Klausch (p. 307).

* Le soldat Beck de Berlin, né en 1909, marié, condamné pour « tentative de haute trahison » à 42 mois de réclusion. Cf. Bundesarchiv-Militärarchiv, Dokument RH 19 X/4. Klausch (p. 308) le confond avec le Berlinoise Erwin Beck (1911-1988) qui a appartenu à l'ASR 962.

⁹³ L'ouvrier Albert Karrenberg de Francfort-sur-Main, né en 1914 à Velbert, membre du KJVD, marié, 27 mois de prison pour « tentative de haute trahison ». Et l'ouvrier en céramique Oskar Thieme, d'Elsterwerda, né en 1908, marié, un enfant, membre d'une organisation communiste.

⁹⁴ L'ancien postier F.L., né en 1901 (!), plusieurs fois condamné pour vol et mendicité ;

W.W. (né en 1920), condamné à un an de réclusion pour vol de produits de première nécessité. Cf. Klausch p. 312.

⁹⁵ L'existence de cet ordre est confirmée par de nombreux témoignages. Nous avons pu le dater grâce au journal personnel du soldat Heinrich May de la 5-ème Cie, dont nous possédons une copie. Cf. également Klausch, op. cit. p. 315.

⁹⁶ Rapport G 2 N° 156 pour la journée du 12 avril 1943.

⁹⁷ Bulletin de Renseignement n° 149 (20/21 avril 1943).

⁹⁸ Karl-Heinz Stühler (1908-1979), imprimeur communiste de Berlin. Après la guerre collaborateur de la radio de RDA, correspondant à Moscou et au Caire. Selon une notice nécrologique parue dans « Neues Deutschland » du 18 janvier 1979, il a déserté en Tunisie.

bons soldats, en partie ils se sont résignés, fatigués par la 'routine' pendant l'instruction. Mes propres pensées sur le théâtre de guerre en Afrique étaient que rien de nos anciennes directives visant à la subversion, la désertion en masse etc., n'était réalisable. Restait - malgré les réticences - uniquement la tentative de chercher une occasion pour la désertion individuelle. Même cela n'a pas été réalisé, à cause du manque de temps et de notre désinformation intentionnelle (de la part de l'encadrement) sur le cours du front »⁹⁹.

IV.3 L'Afrika-Schützen-Regiment 962

La situation de l'ASR 962 était sensiblement différente de celle de l'ASR 961. La simple comparaison des graphiques n° 5 et 6 le montre. L'affirmation, selon laquelle la plupart des « politiques » auraient réussi à se rendre aux Alliés pendant les mouvements de retraite, a une certaine légitimité pour une partie de l'ASR 961 ; pour l'ASR 962, elle n'a aucun sens. Le graphique n° 6 montre en effet que les captures ont été faites au compte-gouttes et que les différentes compagnies ont été fortement déchirées. Ceci indique - du reste les témoignages et les documents le confirment - que la plupart des unités de l'ASR 962 ont été impliquées dans des combats, parfois assez violents.

Les premières pertes importantes ont été subies lors du transport aérien du 1er Btn de l'ASR 962 vers l'Afrique. Nous savons que 18 appareils transportant des membres des 3-ème et 4-ème Cies ont été abattus le 5 avril 1943. 102 hommes ont été tués, dont 13 officiers et sous-officiers¹⁰⁰. Le nombre total des morts lors du transport entre l'Italie et la Tunisie n'est pas connu. Sur la base des Verlustmeldungen nous estimons qu'à peine 53% des membres de l'ASR 962 ont été capturés, soit sensiblement moins que de l'ASR 961¹⁰¹.

Des pertes ont été subies également lors de raids aériens sur l'aéroport de Tunis et sur le convoi de transport qui a conduit le 1er Btn vers le front près de Tebourba, le 14 avril 1943¹⁰².

La première identification de l'ASR 962 dans un rapport du 2e Bureau daté du 15 avril 1943 : *« L'emploi du 1er Btn du 962° RI, aussitôt après son arrivée, pour renforcer les hauteurs couvrant la plaine de Tebourba, donne quelques indications sur la rude tâche des troupes ennemies dans ce secteur. »*¹⁰³

Cette date coïncide aussi avec les premiers cas de capture que nous avons pu trouver dans les documents alliés. Parmi eux figure un jeune « politique » de la 2-ème Cie, sur lequel un officier des renseignements militaires américains a noté qu'il avait *« déserté de son unité de combat le jour de son engagement »*¹⁰⁴.

⁹⁹ H.M. dans une lettre à Oskar Holewa, Berlin-Köpenick, 05-01-1948, in : Dossier Holewa, documents de Wolfgang Abendroth, Institut International d'Histoire Sociale, Amsterdam.

¹⁰⁰ Cf. Klausch, op. cit. p. 292. Cet incident ne se reflète que partiellement dans les Verlustmeldungen de la WAST, qui mentionnent une autre perte d'avion le 9 avril 1943.

¹⁰¹ Pour les 3-ème et 4-ème Cies, particulièrement touchées par les problèmes de transport, ce taux s'élève à respectivement 42% et 44%, alors qu'il tourne autour de 60% pour les 1-ère et 2-ème Cies. Dans les 11e Btn, le taux varie entre un minimum de 54% pour la 6-ème et 59% pour la 8-ème Cie.

¹⁰² Nous disposons du témoignage d'un ancien de la 4-ème Cie ASR 962, Erwin Fritsch de Chemnitz, qui estime à une cinquantaine le nombre des morts lors du transport vers le front. Les Verlustmeldungen de la WAST confirment la date, mais sont trop incomplètes pour vérifier les chiffres.

¹⁰³ Rapport G 2 N° 159 pour la journée du 15 avril 1943.

¹⁰⁴ *« Deserted his field unit in army the day it was committed »*. Il s'agit d'un serrurier communiste de Hesse, né en 1914.

La désertion dans cette région est compliquée par l'existence d'importants champs de mine. Les combats visent surtout à contrôler différentes collines. Le terrain difficile empêche les chars alliés de progresser. De violents combats opposent les Alliés, largement supérieurs du point de vue armement, aux unités allemandes. Pilonnés par les Alliés, entourés de troupes régulières et encadrés par des éléments « sûrs », même les « politiques » de l'Afrika-Division 999 sont obligés de combattre. Du côté allemand, les 16 et 17 avril 1943 sont déclarés « journées d'assaut d'infanterie » et « journées de combats rapprochés », récompensées de décorations militaires¹⁰⁵.

Du côté allié, un rapport pour la journée du 17 avril 1943 indique : « *Au Nord d'Heidous, l'ennemi a réussi à reprendre la côte 622 et a obligé nos troupes à se retirer dans l'Heidous. (...) Les qualités combattantes du 962° R.I., récemment identifié dans cette région, ne seraient pas notablement inférieures à celles d'autres unités.* »¹⁰⁶

Cette appréciation sera modifiée au fil des jours :

* Ce même 17 avril, le 1er Btn ASR 962 est identifié « *par déserteurs au Nord de Medjez et par prisonniers sur le djebel Tangouche (13 km de Medjez)* »¹⁰⁷.

* D'autres déserteurs, de la 2-ème Cie, sont signalés le 21 avril 1943 dans la région d'Heidous¹⁰⁸.

* Quelques jours plus tard, nous lisons : « *Le 1° Btn du 962° R.I., qui tenait encore une partie du djebel Tangouche, a hissé le pavillon blanc le 25 avril.* »¹⁰⁹

En fait, il s'agit seulement d'une partie du Bataillon. En effet, un rapport daté du 3 mai 1943 indique que « *19 déserteurs du 1° Btn du 962° R.I. et du 2° Btn du 2° Grenadier Rgt. H. GOERING se sont rendus* » le 2 mai. Il signale en outre que « *le 1° Btn du 962° R.I. n'a probablement pas plus de 75 à 100 hommes, tous déserteurs en puissance.* »¹¹⁰

Cette estimation est erronée, puisqu'un document allemand daté du même jour chiffre les effectifs encore disponibles du 1er Btn à 558 hommes¹¹¹. Nous relevons toutefois de la part des Alliés le changement total d'appréciation quant à la combativité du 1er Btn ASR 962.

On ignorait jusqu'à présent les faits de désertion rapportés dans les documents alliés pour les 15, 17, 21 et 25 avril 1943. En revanche, des témoignages font état de désertions individuelles ou en petits groupes à partir du 18 avril 1943¹¹². Nous avons également le témoignage d'un ancien de la 2-ème Cie qui a été capturé par les Alliés le 16 avril 1943 à la suite d'un pilonnage très violent.

Les restes du 1er Btn ont été faits prisonniers à partir du 7 mai 1943 (prise de Tunis par les Alliés). Pour le 9 mai, nous avons connaissance de la désertion de deux hommes : un soldat « provisoirement digne de servir », accompagné d'un sous-officier¹¹³. Mais la plupart des membres du 1er Btn semblent avoir été capturés le 9 mai 1943, jour de la capitulation du Commandement suprême de la 5-ème armée de Panzer, dont dépendait l'ASR 962.

¹⁰⁵ « Infanterie-Sturmtrage » et « Nahkampftrage ». Cf. Klausch, op. cit. p. 354

¹⁰⁶ Souligné par nous. Rapport G 2 N° 161 pour la journée du 17 avril 1943.

¹⁰⁷ Bulletin de Renseignement n° 146 (17/18 avril 1943).

¹⁰⁸ Rapport G 2 N° 165 pour la journée du 21 avril 1943.

¹⁰⁹ Souligné par nous. Rapport G 2 N° 169 pour la journée du 25 avril 1943.

¹¹⁰ Souligné par nous. Rapport G 2 N° 177 pour la journée du 3 mai 1943.

¹¹¹ Cf. Klausch, p. 354.

¹¹² Kurt Neukirchner (1-ère Cie ASR 962, capturé le 18 avril 1943), Paul Panknin, (2-ème Cie ASR 962, le 25 avril 1943, Alfred Grün (1-ère Cie ASR 962, le 28 avril 1943), cf. Klausch p. 357-360.

¹¹³ Le typographe communiste E.R. Greulich de Berlin (né en 1909) et le sous-officier Walter Götze de Hanovre.

Ce même constat est également valable pour le Ile Btn de l'ASR 962, qui arrive plus tard sur le front, vers le 20 avril 1943. La première capture que nous avons pu trouver est réalisée le 21 avril 1943. Elle concerne un membre de la 7-ème Cie ASR 962¹¹⁴. Dans cette même compagnie, cinq soldats sont exécutés le 22 avril 1943 pour avoir eu l'intention de désert¹¹⁵. Il semble qu'ils aient été dénoncés par un membre de la compagnie et qu'il s'agissait d'un groupe hétérogène, auquel appartenaient des « politiques » et un Témoin de Jéhova. Un ancien membre de cette compagnie nous a écrit qu'il y existait un réseau d'information.

Un membre de cette même 7-ème Cie a été capturé le 23 avril 1943. Le 24 avril, le chef de cette compagnie a été tué lors de combats, ce qui a sans doute contribué à la dislocation de cette unité¹¹⁶.

Côté Alliés, la première identification du Ile Btn est signalée dans un rapport concernant le 24 avril 1943. Il précise que le Bataillon se trouve dans la vallée de l'Oued Sedjenane et qu'il est sous le commandement de la Division Manteuffel.¹¹⁷

Un membre de la 8-ème Cie dit avoir déserté lorsqu'il est arrivé sur le front, le 27 avril 1943¹¹⁸. D'après les Verlustmeldungen de la WAST, cette compagnie avait déjà subi des pertes pendant le transport, lors de bombardements alliés sur Castel Vetrano (Italie), le 13 avril 1943, et sur Tunis.

Un nombre relativement important d'hommes du Ile Btn ASR 962 sont capturés le 28 avril 1943. Ensuite, certaines compagnies semblent se décomposer. Ainsi, deux « politiques » de la 5-ème Cie restent sur leurs positions lors d'une retraite générale et sont recueillis deux jours plus tard, le 1er mai 1943, par des troupes françaises¹¹⁹. D'autres exemples, de la même Cie, étaient déjà connus¹²⁰. Quant aux Rapports du 2e Bureau, ils notent deux déserteurs du Ile Btn le 2 mai dans la région à l'Est de Grich el Oued¹²¹.

Concernant d'autres unités de l'ASR 962, les Alliés relèvent qu'un groupe de la compagnie de génie s'est rendu volontairement aux Britanniques, le 11/12 mai 1943 près de Tunis. Nous avons trouvé les dossiers de cinq membres de cette compagnie où ce fait est spécialement mentionné, ce qui est assez étonnant, vu que cela s'est produit très tardivement, à la veille de la débâcle finale de la Wehrmacht en Afrique¹²².

Certains témoignages font état d'exécutions sommaires de déserteurs dans les tout derniers jours des combats. Il semble qu'elles concernaient les 6-ème et 8-ème Cies, mais nous manquons d'informations précises. En revanche, il faut constater que le régime général était particulièrement rude dans plusieurs compagnies du régiment. Des exécutions de déserteurs ont en effet déjà eu lieu avant l'arrivée en Afrique, dans un degré plus important qu'à l'ASR 961. D'autre part, le nombre de désertions individuelles et collectives semble assez important.

¹¹⁴ E.O. de Hanau, cf. note n° 53.

¹¹⁵ L'identité de ces hommes est connue grâce à un document reproduit dans Die mit dem blauen Schein, p. 128/129.

¹¹⁶ Témoignage de Peter Friedrich, cf. Klausch, op. cit., p. 364. Nous avons pu dater cet événement grâce aux Verlustmeldungen de la WAST.

¹¹⁷ Bulletin de Renseignement n° 153 (24/25 avril 1943).

¹¹⁸ Dossier WAST de H.-W.E. de Kassel.

¹¹⁹ Les Berlinoises Otto Linke et Erwin Schulz, que nous avons pu interviewer.

¹²⁰ Fritz König (2 mai 1943), Karl Schreiber (9 mai 1943), Cf. Klausch p. 369-371. Klausch date la désertion de Schreiber au 5 mai 1943. Nos dates proviennent des dossiers américains.

¹²¹ Bulletin de Renseignement n° 160 (1er/2 mai 1943).

¹²² Les fichiers portent la mention « voluntary surrender ». Un groupe d'une quinzaine de membres de la Cie de génie 962 se seraient également rendus aux Français, d'après le témoignage d'Otto Walter. Ces faits ne sont cependant pas datés. Cf. Klausch p. 347 et Die mit dem blauen Schein p. 84.

Signalons enfin que nous ne disposons pratiquement pas d'informations sur les 3-ème et 6-ème Cies.

V. Conclusions

La plupart des anti-nazis de l'Afrika-Division 999 ont appartenu à un parti ou une organisation de masse du mouvement ouvrier, et ils ont poursuivi leur activité après l'interdiction de leur organisation en 1933. Il s'agit en général de militants de base, parfois de fonctionnaires locaux ou régionaux, ou de messagers avec l'étranger. Autrement dit : ceux parmi les anti-nazis, qui ont pu « s'en sortir » avec quelques mois ou années de détention, avant que les dirigeants nazis ne se souviennent de leur hypothétique valeur d'usage militaire. Klausch parle à juste titre - et sans connotation dévaluante - du « deuxième choix »¹²³, car on n'a pas affaire ici aux dirigeants, mais à ces résistants « anonymes » qui font partie des oubliés de l'histoire.

La majorité d'entre eux, libérés entre 1936 et 1941, ont alors cherché tant bien que mal à gagner leur vie. Beaucoup étaient en liberté conditionnelle et sous contrôle direct de la Gestapo. Ils savaient que toute tentative de renouer les contacts avec les anciennes connaissances politiques risquait d'être sanctionnée par l'internement définitif dans un camp de concentration. Cette menace pesait d'autant plus lourd que la plupart avaient une famille. Les témoignages concordent : en général, l'objectif de ces anti-nazis était de survivre physiquement et politiquement au nazisme. Pour la plupart d'entre eux, la résistance active n'était plus possible, d'autant que les réseaux clandestins, auxquels ils avaient appartenus, étaient démantelés - ou du moins très fortement touchés - sous les coups de la Gestapo.

Nous n'avons pratiquement pas connaissance d'anciens de l'Afrika-Division 999 qui ont continué leur travail politique clandestin jusqu'au moment de leur appel sous les armes. Quelques-uns font état de contacts qu'ils ont eus avec les réseaux clandestins¹²⁴. Un militant berlinois dit également avoir envoyé à l'étranger des rapports sur la situation dans le Reich¹²⁵.

Il serait vain de spéculer sur le sort que les nazis auraient réservé à ces hommes s'ils ne les avaient pas appelés sous les armes pour servir dans une unité disciplinaire. Beaucoup de survivants pensent qu'ils ont été sauvés grâce à leur intégration dans l'Afrika-Division 999, car elle leur a permis de se faire capturer par les Alliés. De l'autre côté, il ne faut pas oublier que des centaines d'anti-nazis sont morts dans l'uniforme de la Wehrmacht, alors qu'ils n'avaient aucune envie de combattre pour Hitler. Toujours est-il que le recrutement pour l'Afrika-Division 999 a permis à des opposants politiques, pour la plupart isolés, de se retrouver en groupe.

La question de la simple survie prédominait également pendant cette période militaire. « *Nous avons eu des discussions prudentes* », se souvient Otto Linke de l'ASR 962. « *Mais toujours avec l'idée de nous en sortir indemnes. Pas avec la tendance de retourner le fusil. Par exemple, j'ai eu en Afrique une discussion avec un 'criminel'. (...) Il voulait me tirer dessus, parce que j'avais dit : 'ça n'a plus de sens de jouer les héros ; nous devons tenter de nous sauver de cette situation'.* »¹²⁶

¹²³ « Zweite Garnitur ». Cf. Klausch, op. cit. p. 113

¹²⁴ Un ancien fonctionnaire du Reichsbanner de Brême affirme avoir eu de tels contacts avec ses anciens camarades jusqu'à son départ à l'Afrika-Division 999 en 1942, après trois ans et demi de réclusion criminelle et un internement au camp de concentration de Sachsenhausen de 1937 à 1939.

¹²⁵ Cf. dossier WAST et entretien de l'auteur avec le relieur Erich Rätzke (1910-1988), membre dirigeant de l'Opposition de gauche allemande (trotskystes). Deux ans de prison et un mois au camp de concentration d'Oranienburg. Après la guerre membre du SPD.

¹²⁶ Interview d'Otto Linke, Devens-Dokumentation, AsD Bonn.

Ce témoignage nous semble caractériser fidèlement la situation des anti-nazis de l'Afrika-Division 999. Il ne s'agissait pas, pour eux, de mener une résistance offensive, avec l'objectif de nuire efficacement au régime nazi, mais d'une action défensive contre la menace de leur élimination physique, préméditée par les hommes au pouvoir. Ceci est d'autant plus vrai que les conditions de recrutement, l'instruction militaire, le transport vers la Tunisie et le déploiement sur le front, faisaient penser aux soldats « provisoirement dignes de servir » qu'ils étaient destinés à servir de « chair à canon ». A cela s'ajoutaient les problèmes avec les soldats « non-politiques » et avec les professionnels de la Gestapo dans les rangs de l'Afrika-Division, qui rendaient toute résistance active très difficile et dangereuse. D'autres conceptions, par exemple celle visant à battre une brèche dans le dispositif militaire allemand en organisant une désertion en masse, ont été discutées avant l'arrivée sur le front, où elles se sont toutefois rapidement avérées illusoires¹²⁷.

La majorité des membres de l'Afrika-Division 999, y compris des « politiques », ont été capturés de manière peu spectaculaire en Tunisie. Nous avons démontré que la plupart des désertions s'opéraient individuellement ou en petits groupes. Elles n'étaient pas uniquement le fait des « politiques ». Toutefois, la volonté de résistance de la part des anti-nazis de l'Afrika-Division 999 ne se mesure pas seulement par des actes spectaculaires, mais également dans les « petits détails ». Ainsi, nous avons découvert dans les dossiers de prisonniers de guerre que plusieurs soldats avaient caché leur *Ausschließungsschein* dans leur uniforme, pour pouvoir prouver aux Alliés qu'ils étaient des anti-nazis. Ce document, nous l'avons souligné, les déclarait « indignes de servir » et devait être remis lors de l'arrivée dans l'Afrika-Division 999. Sa découverte aurait pu servir de preuve, aux yeux de leurs supérieurs allemands, de leur intention de ne pas combattre, et donc entraîner les sanctions les plus graves¹²⁸.

Notre constat sur le comportement des anti-nazis au sein de l'Afrika-Division 999 ne vise pas à les dévaluer. Bien au contraire, il s'agit de sortir des schémas qui tentent de distiller avec beaucoup de soin tout ce qui est susceptible d'être pris en compte comme acte de résistance contre le fascisme.

Cela veut dire qu'il s'agit de considérer le recrutement forcé d'anti-nazis pour les unités 999 comme un élément de *l'histoire de résistants*. Car analyser l'histoire des unités 999 prioritairement sous l'aspect des « actions spectaculaires », conduit à ignorer les qualités humaines et humanistes, comme la solidarité et la camaraderie, qui ont été mises à épreuve quotidiennement, tant dans l'Afrika-Division 999 que dans les camps de prisonniers de guerre. C'est pourquoi nos futures recherches viseront à mieux comprendre comment les anti-nazis de l'Afrika-Division 999 ont affronté cette épreuve, quels ont été les conflits politiques et personnels qu'ils ont vécus, quel rôle, parfois exemplaire, certains d'entre eux ont joué en tant que soldats, puis prisonniers de guerre, comment ils sont intervenus - après leur rapatriement tardif - dans la construction d'une Allemagne démocratique, et quels difficultés ils y ont rencontrées, à l'Ouest comme à l'Est.

¹²⁷ Cf. nos interviews de Bodo Gerstenberg et d'Albert Karrenberg, Devens-Dokumentation, AsD Bonn.

¹²⁸ Erwin Lenz, qui était membre de l'Afrika-Division 999 avant d'être envoyé dans une autre unité 999 en Grèce, nous a raconté qu'il avait dû faire des exercices punitifs parce qu'il avait « perdu » son *Ausschließungsschein* au moment où il aurait dû le rendre. Lenz l'a toujours porté sur lui, ainsi qu'un extrait d'acte judiciaire prouvant qu'il avait été condamné pour délits politiques.

Par ailleurs nous tenterons de répondre à des questions essentielles concernant l'Afrika-Division 999, qui restent ouvertes :

- * S'agissait-il d'une mission suicide (« chair à canon »), comme nous avons tendance à le croire, ou est-ce qu'il faut réfuter cette thèse, comme le fait Klausch¹²⁹ ?
- * Quelle était la « valeur militaire » de l'Afrika-Division 999 ?
- * Quels étaient les mécanismes de répression et de contrôle en son sein ?
- * Quel est le traitement réservé aux anti-nazis de l'Afrika-Division 999 par les Alliés ? Quelle différence entre Américains, Britanniques et Français ?
- * La Convention de Genève, qui reste d'actualité comme l'a montré la guerre du Golfe, doit-elle être modifiée, pour assurer la sécurité des opposants politiques dans les camps de prisonniers de guerre ?
- * Dans quelle mesure est-ce que les anti-nazis de l'Afrika-Division 999 ont participé à l'éducation démocratique de leurs co-détenus dans les camps de prisonniers de guerre ?

Grâce à la récente unification allemande, ces recherches peuvent dorénavant s'appuyer sans restrictions administratives ni entraves idéologiques sur des témoignages et des documents en provenance des deux anciens États allemands. De plus, la plupart des documents militaires américains, y compris des listes de noms, sont désormais classés communicables. Il serait souhaitable qu'il en soit autant pour les archives françaises.

VI. Annexes

VI.1 Sources

a) Archives :

Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) à Vincennes :

- XIXe Corps d'Armée, 2e Bureau. Bulletins de Renseignements Quotidiens du 1er mars au 13 mai 1943, 10 P 242

- Rapports G 2, (Commandement en chef des forces terrestres et aériennes en Afrique. Mission militaire auprès des forces alliées). 5 P 31

Deutsche Dienststelle/Wehrmachtsauskunftsstelle/WAST à Berlin :

Erkennungsmarkenverzeichnis des régiments 961 et 962

Verlustmeldungen des régiments 961 et 962

Dossiers personnels d'un demi-millier de prisonniers de guerre

National Archives à Washington :

Erklärung, Fort Devens, 8. Mai 1945. Box 1612 (Fort Devens).

« Detention Rosters » de différents camps de PG

Archiv der sozialen Demokratie (AsD) à Bonn :

Documentation de Claus Tulat sur les signataires de la Déclaration de Fort Devens

Studienkreis Deutscher Widerstand, Francfort-sur-Main :

¹²⁹ « Bien que la Tunisie était 'perdue d'avance' pour la Wehrmacht, on ne peut pas dire que les 999 y ont été 'sacrifiés aveuglement', car beaucoup d'unités régulières se trouvaient dans la même situation. », Klausch, op. cit., p. 373.

Renseignements sur quelques anciens membres de l'Afrika-Division 999

Institut International d'Histoire Sociale, Amsterdam :
Dossier Holewa dans : documents de Wolfgang Abendroth

Quelques documents ou renseignements ont été obtenus auprès de :
Bundesarchiv, Dokumentationszentrale à Berlin
Bundesarchiv-Militärarchiv à Fribourg
Bundesarchiv-Zentralnachweisstelle à Aix-la-Chapelle
Deutsches Rotes Kreuz, Suchdienst, Munich
Institut für Marxismus-Leninismus, Zentrales Parteiarchiv der SED, Berlin (RDA).

b) Livres :

Wolfgang Abendroth, Ein Leben in der Arbeiterbewegung, Gespräche, aufgezeichnet von B. Dietrich und J. Perels, edition suhrkamp 820, Frankfurt am Main 1976 ;

Rudolf Absolon, Wehrgesetz und Wehrdienst 1935-1945, Das Personalwesen in der Wehrmacht, Schriften des Bundesarchivs, Harald Boldt Verlag, Boppard am Rhein, 1960,

Hans Burkhardt, Günter Erxleben, Kurt Nettball, Die mit dem blauen Schein - Über den antifaschistischen Widerstand in den 999er Formationen der faschistischen deutschen Wehrmacht (1942 bis 1945), Militärverlag der Deutschen Demokratischen Republik, Berlin 1982, 2., berichtigte Auflage 1986.

Daniel Costelle, Les Prisonniers - 380.000 soldats de Hitler aux U.S.A., Flammarion, Paris 1975.

Antje Dertinger, Der treue Partisan - Ein deutscher Lebenslauf : Ludwig Gehm, Dietz-Taschenbuch Nr. 27, Bonn 1989 ;

Jan Foitzik, Zwischen den Fronten, Zur Politik, Organisation und Funktion linker politischer Kleinorganisationen im Widerstand 1933 bis 1939/40, Verlag Neue Gesellschaft, Bonn 1986.

E.R. Greulich, Zum Heldentod begnadigt, Berlin (DDR) 1949.

Hans-Peter Klausch, Die Geschichte der Bewährungsbataillone 999 unter besonderer Berücksichtigung des antifaschistischen Widerstandes, Pahl-Rugenstein Hochschulschriften, Köln 1987, 2 tomes, 1.194 pages.

Hans-Peter Klausch, Die 999er, Von der Brigade « Z » zur Afrika-Division 999 : Die Bewährungsbataillone und ihr Anteil am antifaschistischen Widerstand, Röderberg-Verlag, Frankfurt am Main 1986.

Heinz G. Konsalik, « Strafbataillon 999 », Heyne Taschenbuch Nr. 633, 22. Auflage, München 1980

Arnold Krammer, PW - Gefangen in Amerika, Deutsche Ausgabe Motorbuch Verlag, Stuttgart 1982.

Armand Leoni et Marcel Spivak, « La campagne de Tunisie (1942-1943) », Château de Vincennes, 1985, 471 pages (Tome II de la série « Les forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Tunisie »)

Hermann Schirmer, Das andere Nürnberg. Antifaschistischer Widerstand in der Stadt der Reichsparteitage, Röderberg Verlag, Frankfurt/Main 1974.

Heinz Schröder, « Olle Icke » erzählt, VAS-Elefantenpress, Berlin (West) 1986.

Strafdivision 999, Deutscher Militärverlag, Berlin 1965

Sterben um zu leben, Politische Gefangene im Zuchthaus Brandenburg-Görden 1933-45, Hersg. von Walter Uhlmann, Köln 1983.

c) Manuscrits et publications diverses :

« Sie haben etwas gutzumachen » - Ein Tatsachenbericht vom Einsatz der Strafsoldaten, in « Der Spiegel » Nr. 5/51 à 18/51 (du 31 janvier 1951 au 2 mai 1951).

Claus Tulat, Neue Erkenntnisse über die Afrika-Division 999. Rapport de recherches élaboré au printemps 1991 pour la fondation Friedrich-Ebert à Bonn.

Claus Tulat, Contrastes, la vie politique dans la capitale du Reich vue à travers l'itinéraire de deux jeunes Berlinoises. Institut d'Allemand d'Asnières, 1991.

d) Témoignages d'anciens membres de l'Afrika-Division 999 que nous citons dans ce mémoire (contacts directs, interviews) :

Erwin Fritsch, Bodo Gerstenberg, Erich Gessmann, Walter Götze, E.R. Greulich, Albert Karrenberg, Erwin Lenz, Otto Linke, Erich Rätzke, Erwin Schulz, Ernst Walsken, Willi Zahlbaum

Ainsi que des informations obtenues auprès des familles de Bernhard Garling et Fritz Odrian. Des dizaines d'autres anciens membres de l'Afrika-Division 999 ou leurs familles nous ont aidé.

VI.2 Abréviations

AsD = Archiv der sozialen Demokratie (Archives du SPD) à Bonn

ASR = Afrika-Schützen-Regimenter

Btn = Bataillon

Cie = Compagnie

DKP = Parti communiste ouest-allemand (DKP).

Gestapo = Geheime Staatspolizei (police politique nazie)

KJVD = Kommunistischer Jugendverband Deutschlands (jeunesses communistes)

KPD = Kommunistische Partei Deutschlands (parti communiste allemand)

KPO = Kommunistische Partei (Opposition) (opposition communiste)

NSDAP = Nationalsozialistische Arbeiterpartei Deutschlands (parti nazi)

OKW = Oberkommando der Wehrmacht (commandement suprême de la Wehrmacht)

PG = prisonnier de guerre

RDA = République Démocratique Allemande

RFA = République Fédérale d'Allemagne

R.I. = Régiment d'Infanterie

Rgt = Régiment

SAP = Sozialische Arbeiter Partei (Parti socialiste ouvrier)

SED = Sozialistische Einheitspartei Deutschlands (parti communiste de RDA)

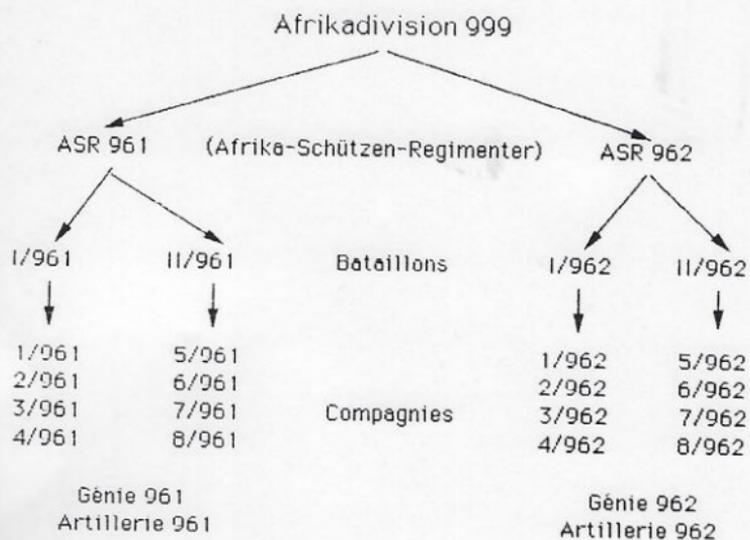
SHAT = Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes

SPD = Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Parti social-démocrate)

WAST = Deutsche Dienststelle / Wehrmachtauskunftsstelle à Berlin

VVN/BdA = Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes/Bund der Antifaschisten (association des victimes du fascisme, proche du DKP)

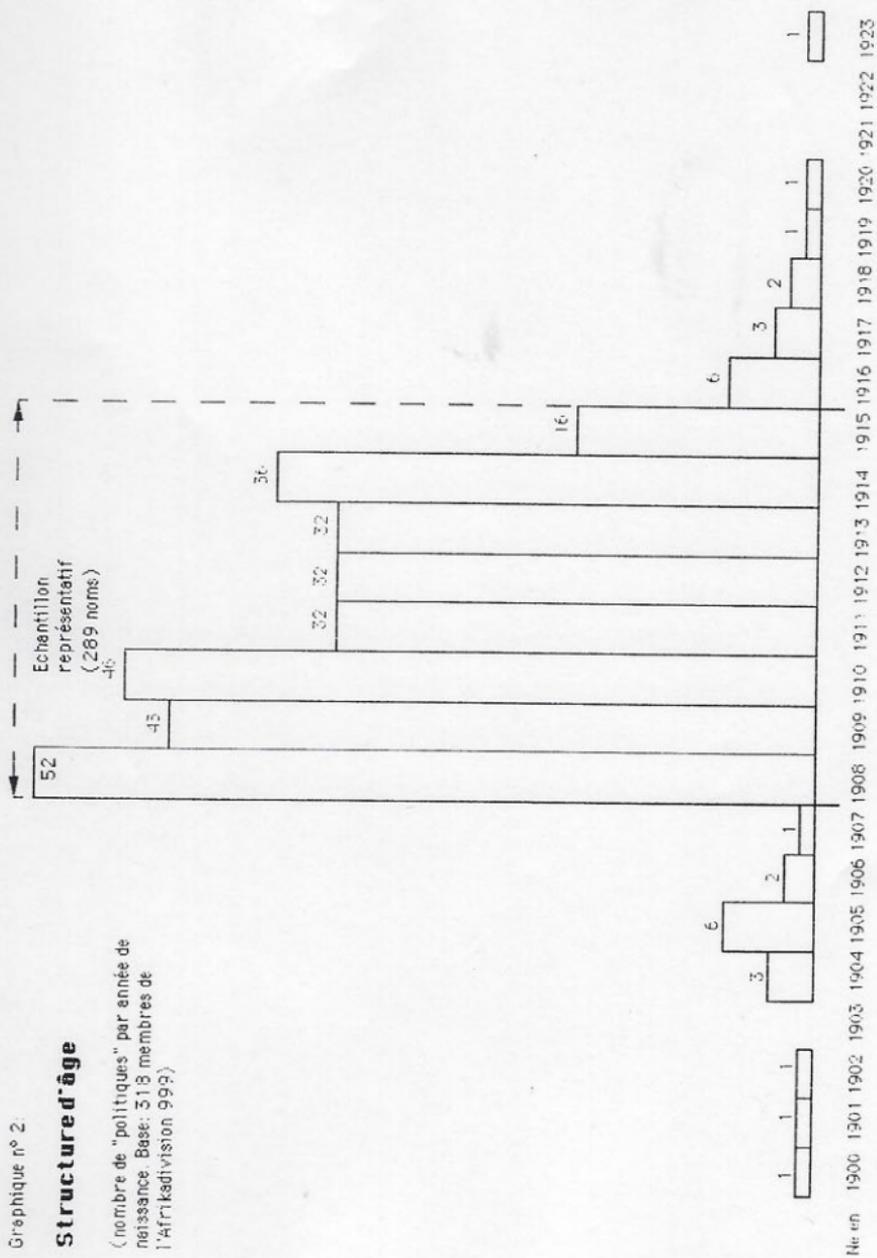
**Organigramme simplifié de
l'Afrikadivision 999
(graphique n° 1)**



Graphique n° 2

Structured'âge

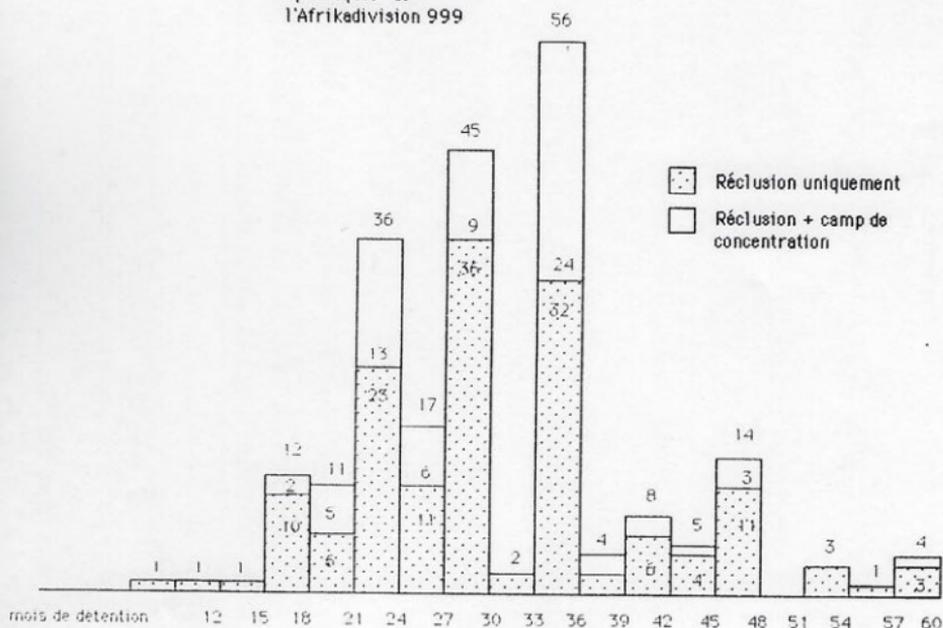
(nombre de "politiques" par année de naissance Base: 318 membres de l'Afrikadivision 999)



Ne en 1900 1901 1902 1903 1904 1905 1906 1907 1908 1909 1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923

Condamnations à la réclusion (Graphique n° 3)

Base: 221 jugements à l'encontre de futurs "politiques" de l'Afrikadivision 999



Condamnations à la prison (Graphique n° 4)

Base: 54 jugements à l'encontre de futurs "politiques" de l'Afrikadivision 999

